

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 novembre 2021

VIGILANCE SANITAIRE - (N° 4627)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 436

présenté par
Mme Thill

ARTICLE 2 BIS

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Article à supprimer pour les mêmes raisons que précédemment exposées.